

Mairie de LA CHAISE-DIEU
Arrondissement de Brioude
Département de Haute-Loire

ARRETE MUNICIPAL N° 74-2026

Objet : Interdiction de stationnement

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de l'entreprise RSB reçue le 29/06/2026,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité
et la commodité de la circulation à l'intérieur de l'agglomération.

ARRETE

Article 1 : Afin de permettre le passage des balayuses pour l'entretien des voiries, le stationnement sera **interdit du dimanche 5 juillet 2026 20 H au lundi 6 juillet 2026 15 H**, sur la place Casadéenne, la place Lafayette ainsi que la rue de l'Aumône.

Article 2 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par les services municipaux.

Article 3 : La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 29 juin 2026
Le Maire,

Armelle SAVINEL

